

Intérêt du sulfate de magnésium dans la prise en charge du tétanos chez l'adulte : cas de l'Hôpital Général Provincial de Référence de Kinshasa

Benefit of magnesium sulfate for tetanus management in adults: case of the provincial general hospital of Kinshasa

Thansya MD¹, Nsiala MJ^{1,2}, Situakibanza NH³, Amisi BE¹, Kazadi MJ⁴, Kilembe MA

¹Anesthésie-réanimation Cliniques Universitaires de Kinshasa

²Anesthésie-réanimation, Athis-Mons, France

³Médecine Interne, Médecine Tropicale, Maladies Infectieuses et Parasitaires, UNIKIN ⁴Anesthésie-réanimation Hôpital Général Provincial de Référence de Kinshasa

Introduction : L'efficacité du sulfate de magnésium dans le traitement du tétanos a été rapportée dans plusieurs études [1 -4]. Cependant, malgré l'existence des données en faveur de cette thérapeutique, la crainte de ses effets secondaires, parfois graves comme la dépression respiratoire, a longtemps constitué un frein à sa large utilisation **Objectif :** Évaluer le rapport bénéfice-risque du sulfate de magnésium par comparaison au diazépam dans notre prise en charge du tétanos chez l'adulte.

Patients et méthodes : Etude quasi-expérimentale type avant/après comparant une série de 63 patients atteints de tétanos traités par le sulfate de magnésium à une série historique de 67 patients soignés de manière conventionnelle par le diazépam. Elle s'est déroulée dans le service de réanimation polyvalente (10 lits) de l'hôpital provincial général de référence de la ville de Kinshasa en république démocratique du Congo. Tous les patients consécutifs, âgé de plus de 15 ans, admis

pour tétanos durant la période d'étude ont été tous inclus, sans sélection aucune. Les patients en insuffisance rénale, en état de choc ou ayant une allergie connue au sulfate de magnésium étaient exclus.

En dehors du traitement pour le contrôle de la rigidité musculaire, tous les patients, dans les deux groupes, étaient pris en charge de façon identique selon les soins habituels du service. Les données ont été recueillies de manière rétrospective à partir des dossiers médicaux pour les patients du groupe contrôle et de manière prospective pour les patients du groupe d'étude.

Le critère de jugement principal était le délai d'abolition des spasmes musculaires pour l'efficacité et la fréquence de survenue des effets indésirables pour la tolérance.

Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS 21.0. Cette étude était enregistrée au comité d'éthique de l'Ecole de Santé publique de l'Université de Kinshasa, numéro d'approbation : ESP/CE/043/2015.

Résultats : Dans les deux groupes, les patients avaient des caractéristiques globalement similaires. L'âge moyen était de 31,54 ans \pm 16,56 et 72 % des patients étaient des hommes. L'arrêt complet des spasmes musculaires était obtenu dans un délai court avec le sulfate de magnésium (5,8j \pm 1,5 vs 9,8j \pm 2,6; p = 0.000). La survenue de la dépression respiratoire était moindre dans le groupe sulfate de magnésium (19% vs 46,3 %, p = 0,001) avec comme corollaire une diminution du recours à la ventilation mécanique (12,7% vs 35,8%, p = 0,002). De plus, la durée de séjour en réanimation était réduite de moitié dans ce groupe (9,3j \pm 1,8 vs 22,6j \pm 10,1; p = 0,000), avec une réduction du

risque de sepsis (14,3% vs 31,3%; $p = 0,023$). Enfin la mortalité hospitalière toutes causes confondues était également significativement faible dans le groupe sulfate de magnésium (25,4% vs 50,7%; $p = 0,004$).

Conclusion : Dans notre étude, la balance bénéfico-risque était en faveur du sulfate de magnésium comparé au diazépam. Cette molécule, certes peu coûteuse, impose une surveillance et un contrôle réguliers et rigoureux des réflexes ostéotendineux, de la fréquence respiratoire et de la diurèse afin de déceler précocement tout surdosage.

Mots clés : Tétanos, spasmes musculaires, sulfate de magnésium, diazépam